

AVIS

interruption de l'eau potable

Lundi 9 juillet de 7h à 16h

À la suite de travaux de réfection sur la rue Saint-Georges, il y a aura **une interruption de l'eau potable dans les rues suivantes, Frère-André, Saint-Paul, Saint-Jean, Saint-Georges et section de Notre-Dame le lundi 9 juillet entre 7h et 16h**. Lorsque le réseau se remplira de nouveau, il se peut que votre eau soit brouillée. Laissez-la couler quelques minutes et elle redeviendra claire et vous devez **obligatoirement faire bouillir l'eau** avant consommation pendant 24 heures suivant le retour de l'eau courante.

Selon le règlement du MDDELCC, un avis d'ébullition doit être émis à la population alimentée par le réseau d'aqueduc dans le secteur concerné. L'avis d'ébullition est d'une période de 24 heures. **Vous devez faire bouillir l'eau durant 1 minute avant de la consommer.**

Pour l'ensemble des citoyens visés par cet avis, la Ville met à votre disposition des bouteilles d'eau à boire. Pour vous en procurer, présentez-vous à la caserne incendie située au 1111 ave St-Paul le 9 juillet de 8h à 17h et de 19h à 22h avec preuve de résidence. De plus, des toilettes chimiques seront disponibles près du Complexe sportif.

Vous pouvez utiliser sans problème l'eau pour faire la vaisselle, le lavage et l'hygiène corporelle. Mais il est recommandé d'utiliser de l'eau préalablement bouillie ou de l'eau embouteillée pour la préparation des aliments.

Nous nous excusons des inconvénients que cela pourrait vous occasionner et nous vous remercions de votre collaboration.

Pour toute information, n'hésitez pas à communiquer avec le contremaître de chantier, M. Sébastien Plouffe au 450-521-2824

Ville de Saint-Césaire

Téléphone : 450-469-3108

Courriel : administration@ville.saint-cesaire.qc.ca